

Compte-rendu CGT du CTS DIRECCTE du 9 juillet 2015 : Réforme territoriale – vers le grand massacre

Encore à l'ordre du jour : la réforme territoriale

Cette nouvelle réunion du CTS (après celle du 11 juin dernier) a porté sur la mise en œuvre de la nouvelle organisation de l'Etat en régions (réforme territoriale et fusion des régions) et ses conséquences sur le personnel des DIRECCTE.

L'occasion, pour l'administration de présenter **les projets de macro-organigrammes prévisionnels** des DIRECCTE des futures régions fusionnées (lien [ici](#)). Ces organigrammes sont pour l'instant seulement prévisionnels, puisqu'il s'agit des versions qui ont été adressées par les Directeurs régionaux aux Préfets préfigureurs, qui n'ont pas encore validé... Préfets qui transmettront ensuite au Premier Ministre.

La CGT dénonce

Le CTS a été l'occasion pour la CGT de réagir vivement aux projets présentés et de dénoncer fortement :

- les très importantes variations entre les différents projets d'organigramme présentés, et donc **la fin d'une organisation identique de l'Etat** sur tout le territoire, seule garante d'un service identique rendu aux usagers et **le caractère particulièrement lacunaire et limité des informations fournies** ne permettant pas aux agents de connaître avec précision l'avenir de leur poste ;
- **la disparition de services entiers de certaines implantations.** En effet, si tous les projets prévoient une implantation du site principal de la DIRECCTE au chef-lieu de région, au plus près du Préfet, et un ou des sites « associés » ou « détachés » de l'unité régionale de la DIRECCTE dans les anciens chefs-lieux, **tous prévoient que certains services seront localisés uniquement sur l'une des deux (ou trois) implantations géographiques...** Si on prend l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie : plus d'action sociale (pôle SG), d'insertion professionnelle des publics fragiles ou de politique du titre (pôle Emploi) depuis le site 1 (Lille ?). Partout, les services supports, documentation, communication, appui... sont particulièrement touchés ;
- **la disparition de certains sites.** A commencer par **la suppression de l'UT de la Meuse** dans le cadre de la création d'une UT bi départementale en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et la menace pesant sur certains sites actuellement UR (par exemple, quid à long terme du site associé de l'UR à Clermont-Ferrand dans la future DIRECCTE Rhône-Alpes-Auvergne quand tous les rapports insistent sur l'âge moyen des agents ou sur le poids économique relativement faible de l'agglomération clermontoise ?) ;
- **les nombreuses suppressions de postes induites par la réforme** : il s'agit encore, pour la énième fois, de mutualiser, faire des économies d'échelle ;
- **les conséquences importantes pour les agents en terme de mutations géographiques ou fonctionnelles** : en effet, que vont devenir les agents des UR dont les missions sont supprimées ou déplacées sur une autre implantation géographique ? **D'après la Direction générale au pilotage des DIRECCTE 10 à 30 % des agents des UR (hors catégories C) devraient connaître une mutation géographique ou fonctionnelle.** Comme dans un PSE, se mettent en place les cabinets d'accompagnement à la mobilité... Et l'impact sur les possibilités de mutation sera généralisé, par la mise en place de CAP régionales à la main du Préfet (corps communs), de priorités de réaffectation pour les agents dont le poste sera supprimé ;

Aucune réponse de l'administration

Face à cela, **l'administration n'a apporté aucune réponse satisfaisante** : pas de précisions sur les projets d'organigramme (l'administration centrale se déclare incompétente, tout est à la main des Préfets préfigureurs), pas de garantie en termes de conservation de leurs postes pour les agents, plus d'informations à l'automne seulement, attente d'un décret pour connaître l'avenir des CTS... Tant est si bien que, déclarations incluses, la réunion n'a pas duré deux heures !

La CGT appelle l'ensemble des agents à se saisir de la question, et à organiser des AG dès la rentrée sur la réforme territoriale, notamment pour préparer la grève du 8 octobre.